



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

du Centre d'AMP de Périgueux

La présente Politique de confidentialité vous informe du cadre mis en œuvre par votre **Centre d'Aide Médicale à la Procréation (AMP) de Périgueux** (ci-après : « **Centre d'AMP** ») concernant la collecte et le traitement de vos données personnelles, afin d'assurer leur confidentialité, leur intégrité et leur sécurité.

L'ensemble des données collectées me concernant est strictement réservé aux membres de l'équipe pluridisciplinaire participant à ma prise en charge, dans le respect du secret médical et des règles de confidentialité.

Qui est responsable pour le traitement de mes données ?

Dans le cadre de ma prise en charge au sein du Centre d'AMP mes données personnelles sont traitées sous la responsabilité autonome des entités suivantes, membres du Centre d'AMP, chacune pour les traitements qu'elle réalise, conformément aux exigences du Code de la santé publique. L'ensemble de ces entités sont considérées comme membres de l'équipe de soins des personnes concernées par un parcours d'AMP :

Les membres du Centre AMP	
Laboratoire de biologie médicale	Inovie Novabio Siège sociale : avenue de Borie Marty 24660 Sanilhac Biologiste responsable : Dr Floret
Établissement de santé	Hôpital privé Francheville 4 place Francheville 24000 Périgueux
Cabinets de gynécologie, gynécologues	Service de Gynécologie Centre Hospitalier de Périgueux 80 avenue Georges Pompidou 24000 périgueux
	Dr Sandrine Najas 8 rue Guynemer 24000 Périgueux

Quel est le cadre réglementaire applicable ?

Le Centre d'AMP se conforme à l'ensemble des réglementations applicables, et notamment :

- au Règlement générale sur la protection des données, dit « **RGPD** » (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel) ;
- à la « **Loi Informatique et Libertés** » (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée) ;
- aux exigences du **Code de la santé publique** applicables aux activités d'aide médicale à la procréation, et notamment celles issues des lois de bioéthique en vigueur ;
- aux référentiels d'accréditation du **COFRAC**, applicables aux activités de biologie de la reproduction réalisées par le laboratoire de biologie médicale ;
- aux exigences de la norme NF EN **ISO 15189** relatives à la qualité et à la compétence des laboratoires de biologie médicale ;
- aux recommandations et aux référentiels proposés par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de protection des données en France, ainsi qu'à ceux du Comité européen de la protection des données (EDPB) ;
- aux règles de bonnes pratiques de l'AMP (Arrêté du 5 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 11 avril 2008 relatif aux règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation) ;
- aux textes réglementaires encadrant la prise en charge des patients, la conservation des données de santé et le secret médical ;

Pourquoi le Centre d'AMP traite-t-il mes données ?

Dans le cadre de mon parcours de soin **au sein du Centre d'AMP**, des données à caractère personnel, y compris concernant ma santé et celle de tout.e éventuel.le autre partenaire du projet parental, sont traitées. Ces traitements de données (utilisation primaire) ont les **finalités suivantes**:

- la gestion des rendez-vous et de l'organisation de mon parcours AMP ;
- l'identification des patients (identitovigilance) ;
- la constitution et la gestion d'un dossier medicobiologique partagé entre les professionnels de santé du Centre d'AMP (diagnostic d'infertilité, médicaments éventuelles, suivi des tentatives d'AMP, etc.) ;
- la réalisation des actes médicaux et biologiques nécessaires à l'AMP et l'interprétation des résultats d'examens réalisés ;
- le suivi de mes décisions et/ou consentements, par exemple concernant la cryoconservation des gamètes et des embryons ;
- la transmission des informations médicales à tout médecin que j'aurais désigné, notamment le médecin prescripteur et/ou mon médecin traitant ;
- la prise en charge financière des tentatives par les organismes ;

- pour répondre aux obligations légales à la charge du Centre AMP (tenue de registres, transmissions d'informations à l'Agence de biomédecine, AMP Vigilance etc).

Quelles sont les catégories de données personnelles traitées par le Centre d'AMP ?

Le Centre d'AMP collecte les données personnelles concernant les membres du projet parental qui sont strictement nécessaires à la réalisation des finalités mentionnées ci-dessus.

- **Données d'identification et d'état civil** : numéro INS, la qualification de mon identité, civilité, nom de naissance, nom d'usage, prénom, sexe biologique, date et lieu de naissance, photographie, pièces d'identité, acte de naissance, date du décès, représentant(s) légal(aux) ;
- **Données de situation personnelle et familiale** : situation matrimoniale (marié, concubinage, célibataire), enfants (oui/non) ;
- **Données socio-professionnelles** : profession, catégorie socioprofessionnelle ;
- **Données administratives** : numéro de sécurité sociale, organisme de sécurité sociale, le cas échéant, données sécurité sociale 100% (numéro + date de validité), organisme et identifiant de mutuelle ;
- **Données de contact** : adresse postale, numéro de téléphone fixe, numéro de téléphone portable, adresse mail ;
- **Données de santé** : informations cliniques pertinentes, antécédents médicaux et chirurgicaux, traitements en cours, données relatives à la fertilité, à la prise en charge en AMP et au suivi des tentatives, données génétiques si besoin ; comptes-rendus et résultats d'examens ou d'opérations, données générales de suivi de grossesse ;
- **Données relatives aux gamètes et aux embryons** : les informations liées à leur recueil, leur utilisation, leur conservation, leur transfert ou leur destruction ;
- **Données relatives aux décisions et consentements exprimés par les patients** : notamment en matière de cryoconservation des gamètes et des embryons ;
- **Données relatives aux professionnels de santé impliqués dans ma prise en charge** : données d'identité des médecins prescripteurs, gynécologues, biologistes, sage-femmes et autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire ;
- **Données d'identification et d'état de(s) enfant(s) né(s)** : nombre d'enfant.s né.s, Identification, données néonatales (poids de naissance, taille, sexe).

Pendant combien de temps mes données sont conservées ?

Les données constituant mon dossier d'AMP sont conservées au sein de mon dossier médical conformément aux dispositions du Code de la santé publique et aux règles de bonnes pratiques applicables à l'AMP, et a minima :

- **40 ans** pour l'ensemble des données relatives à ma prise en charge en AMP.

Cette durée unique de conservation permet de répondre aux obligations spécifiques de traçabilité, de sécurité et d'éthique propres à l'AMP, y compris en cas de don.

Le Centre d'AMP a-t-il le droit de traiter mes données ?

Le traitement de mes données à caractère personnel dans le cadre de ma prise en charge au sein d'un centre d'AMP repose principalement sur le respect **d'obligations légales** auxquelles le Centre AMP est soumis (article 6.1.c du RGPD).

En conséquence, dans ce cadre, mon consentement au traitement de mes données à caractère personnel n'est pas recueilli séparément. Il sera recueilli pour toute activité du Centre AMP qui le nécessiterait.

Le Centre d'AMP est également autorisé à traiter mes données de santé dans un cadre strictement médical, conformément aux articles 9.2.h et 9.3 du RGPD, ainsi qu'à l'article 65 de la Loi Informatique et Libertés.

Certains traitements de données, distincts de ma prise en charge médicale directe, ne peuvent être réalisés qu'avec mon consentement préalable, notamment :

- la transmission de certaines données à l'Agence de la biomédecine, lorsque la réglementation l'exige,
- l'utilisation de mes données à des fins de recherche, d'évaluation ou de statistiques ;
- l'utilisation d'échantillons à des fins de recherche ou d'évaluation des pratiques.

Dans ces situations, je recevrai toutes les informations nécessaires pour me permettre de donner un consentement spécifique, libre et éclairé.

Est-ce que mes données sont envoyées à des tiers ?

Le Centre d'AMP est l'utilisateur principal et le responsable de traitement de mes données personnelles. Le Centre d'AMP est amené à les partager avec les catégories de destinataires suivantes :

Professionnels de santé

Pour assurer le meilleur suivi possible tout au long de ma prise en charge médicale, mes données peuvent être échangées avec l'ensemble des membres de l'équipe de soins (établissement de santé, gynécologues obstétriciens, médecins prescripteurs, infirmiers, etc.).

Je peux m'opposer à la transmission de ces informations (voir plus bas ).

Sous-traitants du Centre d'AMP

Certaines de mes données personnelles peuvent également être transmises et traitées par des partenaires du Centre d'AMP dans le cadre de la gestion de mon dossier médico-biologique (éditeurs de logiciel, hébergeurs de données de santé, membres du Centre AMP, etc...). Ces sous-traitants de données personnelles sont soumis à des engagements spécifiques de confidentialité.

Agence de la biomédecine

Dans le cadre de ses obligations légales et réglementaires, le centre d'AMP est tenu de transmettre certaines informations à l'Agence de la Biomédecine.

Si j'ai donné mon consentement, mes données sont transmises sous une forme identifiante. Dans le cas contraire, elles sont transmises sous une forme anonymisée ou agrégée, ne permettant pas mon identification directe, et uniquement aux fins de suivi, d'évaluation et de contrôle des activités d'AMP. C'est moi qui choisis des modalités de cet envoi lors de la signature des consentements en début de parcours AMP.

Agences sanitaires

Les professionnels de santé ont pour **obligation** de signaler certaines maladies (entre autres : zika, HIV, dengue, diphtérie, rougeole, tétanos, , etc.) aux **agences sanitaires nationales** et ainsi transférer certaines données pseudonymisées (qui ne permettent pas de m'identifier directement) en application de l'article [L.3113-1 du Code de la Santé Publique](#). Les agences sanitaires destinataires, dans le respect des réglementations en vigueur, peuvent demander au Laboratoire la réidentification de vos données.

Comment je peux connaître les destinataires de mes données ?

La liste des sous-traitants et destinataires de mes données personnelles est disponible sur simple demande auprès du Délégué à la protection des données personnelles du Centre AMP via le formulaire accessible dans le paragraphe dédié [ci-dessous](#).

Est-ce que le Centre d'AMP fait autre chose de mes données ?

En matière de santé, le Code de la santé publique parle de finalités primaires ou secondaires d'utilisation des données.

Les **finalités primaires** correspondent à tous les traitements en lien avec mon parcours d'AMP et/ou en préservation de la fertilité (comme déjà évoqué ci-dessus).

Les **finalités secondaires** concernent la réutilisation de mes données en dehors de mon parcours d'AMP.

- Le Centre d'AMP, dans le respect du Code de la santé publique, peut utiliser certaines données à des fins statistiques ou d'évaluation, sous une forme anonymisée, sans que ces traitements ne permettent mon identification. Par exemple, l'agence de Biomédecine exige l'établissement d'un rapport annuel des activités du Centre d'AMP.
- Le Centre d'AMP peut également être amené à mener ou à participer à des recherches scientifiques ou médicales, soumises à une réglementation stricte. Dans ce cas, mes données ne seront utilisées qu'après une information spécifique et le recueil de mon consentement.

Est-ce que le Centre d'AMP fait autre chose des échantillons biologiques ?

Les gamètes et embryons conservés sont utilisés exclusivement dans le cadre de ma prise en charge en AMP, que cette prise en charge ait pour finalité une grossesse ou une préservation de fertilité, conformément aux exigences du Code de la santé publique.

Conformément à la réglementation applicable, je serai sollicité.e chaque année pour consentir à la prolongation de leur conservation.

Dans le cas où je ne souhaite plus les conserver, conformément à la réglementation applicable, il me sera proposé de (i) les détruire, de (ii) faire un don à des tiers en attente de gamètes ou d'embryons pour leur projet parental (via un à un centre spécifiquement autorisé pour le don) ou encore de (iii) les donner à des fins de recherche scientifique.

Les modalités de conservation et les coûts associés m'ont été communiqués par le Centre AMP au début de la prise en charge.

À tout moment, je conserve la maîtrise des décisions concernant le devenir de mes gamètes ou embryons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Quels sont mes droits concernant mes données personnelles ?

Concernant mes données personnelles, je dispose des droits suivants :

- **Droit d'accès** : le droit de connaître quelles sont les données personnelles me concernant qui sont traitées par le Centre d'AMP ainsi que les finalités et les modalités du traitement.
- **Droit d'opposition** : le droit de refuser un traitement particulier des données à caractère personnel me concernant et qui serait opéré par le Centre d'AMP, à l'exception des traitements des données imposés par une obligation légale, notamment pour les traitements relevant des finalités principales.
- **Droit de modification** : le droit d'obtenir la correction ou la mise à jour de mes données personnelles lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes ou obsolètes.
- **Droit à l'effacement** : le droit d'obtenir la suppression de mes données personnelles traitées par le Centre d'AMP. Cependant, le Centre d'AMP étant tenu par une obligation légale de conserver mon dossier médical, l'effacement ne sera que partiel.
- **Droit de transmettre des directives post mortem** : le droit d'indiquer (par les directives générales et/ou particulières) le sort de mes données après mon décès. De manière générale, en cas de décès porté à la connaissance du Centre d'AMP, mes données à caractère personnel seront supprimées, à l'issue de la durée conservation imposée par la réglementation ainsi que des délais de prescription applicables.
- **Droit à la limitation du traitement** : le droit de solliciter, sous certaines conditions, l'arrêt de l'utilisation de mes données personnelles traitées par le Centre d'AMP.
- **Droit à la portabilité** : le droit de recevoir les données à caractère personnel me concernant qui sont traitées par le laboratoire afin de me permette de transmettre ces données à un tiers.

Comment exercer ces droits ?

Je peux transmettre ma demande d'exercice de droits :

- directement sur place, à l'**accueil du Centre d'AMP**, en sollicitant un formulaire dédié ;
- via **le formulaire en ligne** accessible ici : <https://app.witik.io/fr/form/inovie-novabio/exercice-de-droits-amp>

Dans la mesure où ma demande pourrait concerner des données sensibles, le Centre d'AMP pourrait me demander de justifier de mon identité (identifiant du Centre, justificatif d'identité à usage unique ou copie d'une pièce d'identité). Le Centre AMP me répondra dans un délai de 30 jours.

En revanche, pour toute demande de **modification de mes données administratives** (identité, coordonnées etc.), et afin de respecter les règles d'identitovigilance – essentielles pour garantir mon identité compte tenu des enjeux médicaux – **je dois m'adresser directement à l'accueil du Centre AMP.**

Contacter la CNIL

Si j'estime, après avoir contacté les équipes du Centre d'AMP, que mes droits ne sont pas respectés, je peux adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Liberté (« CNIL ») en ligne (<https://www.cnil.fr>) ou par courrier postal.